

267 DEGRES

SAS au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 7 RUE DES ROUGERIOTS

77600 CHANTELOUP EN BRIE

RCS n° 901 551 838

PROCES VERBAL **DU CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL DU 7 octobre 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 7 octobre,

La soussignée,

- Mme Audrey Clary,
résidant 35 Allée du Pré Mallard 77600 Chanteloup-en-Brie (France),
de nationalité française,
née le 28/12/1985 à 94500 Champigny sur Marne

Agissant en qualité de présidente de la société « **267 DEGRES** Société à actions simplifiées, au capital de **1 000** euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro **901 551 838**

ORDRE DU JOUR

1. Transfert du siège social.
2. Modification de l'activité principale

Lecture est donnée du rapport du gérant.

PREMIERE RESOLUTION

Transfert du siège social actuellement fixé au 35 avenue des Champs Elysées – 75008 PARIS, à l'adresse suivante : 7 rue des Rougeriots – 77600 Chanteloup en Brie. Et modification de l'article 4 des statuts dont la rédaction devient : « siège social : 7 rue des Rougeriots – 77600 Chanteloup en Brie.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

Modification de l'article 2 des statuts dont la rédaction devient : « Objet : Réparation et entretien de véhicules neufs et d'occasion. Négoc, location, Importation-Exportation, , Achat et vente de tous véhicules neufs, d'occasions, pièces détachées et accessoires. Organisation et vente de tous événements liés aux sports mécaniques tels que spectacles, fêtes, conventions, séminaires. Apporteur d'affaire lié à l'activité principale. L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement. La Société peut agir, tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet. La Société peut également prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes affaires et entreprises françaises et étrangères, quel que soit leur objet.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidente de la société

En trois exemplaires originaux.

Mme CLARY AUdrey
Associée

